



RAPPORT DE JUILLET 2017

1. INTRODUCTION.

Le présent rapport relate les différentes violations des droits humains commises ici et là dans plusieurs localités du Burundi tout au long du mois de juillet 2017.

Comme à l'accoutumée, notre rapport mensuel commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Cela est un préalable pour une bonne appréciation de la situation des droits humains dans notre pays. Au plan sécuritaire, nous évoquerons un état d'insécurité permanent et toujours grandissante dans le pays, caractérisé par des attaques des hommes armés qui restent non identifiés, par des exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD), des entraînements paramilitaires de ces Imbonerakure, des arrestations arbitraires lors des fouilles perquisitions et des enlèvements de personnes suivis des disparitions forcées. Tout cela crée un traumatisme sans précédent dans la population qui ne sait plus à quel Saint se vouer. Mais malgré ce climat malsain, le gouvernement de Pierre NKURUNZIZA continue à brandir le slogan d'une sécurité totale dans tout le pays.

Dans le domaine politique, il évoque les marches manifestations qui sont toujours organisées par le gouvernement pour désavouer ceux qui sont contre la mauvaise gouvernance qui est une triste réalité dans notre pays et pour encourager ceux qui le soutiennent. Dans ce secteur, nous évoquerons aussi les cotisations obligatoires imposées à la population par les Imbonerakure et les administratifs à la base pour financer les activités du parti CNDD/FDD. La suspension de certains partis politiques et de la radio RPA sera évoqué dans ce rapport.

Dans le domaine judiciaire, le rapport fait état des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, d'enlèvement, des cas de personnes portées disparues où les victimes sont principalement les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition, principalement le FNL aile d'Agathon RWASA et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Des militaires ex-FAB en fonction ou en retraite continuent aussi de faire objet de répression du pouvoir du CNDD-FDD.

Les violations des droits humains en termes de personnes tuées et blessées occupent le gros de ce rapport avec une précision sur les auteurs de ces scènes macabres dominées par des cadavres qui sont retrouvés ici et là dans les différentes localités du pays sans que les auteurs soient identifiés. Pour les cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants, le présent rapport reste très modeste parce que notre organisation est dans une mauvaise situation suite à sa radiation par le ministère ayant l'intérieur dans ses attributions.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains ci - mentionnées.

Dans la conclusion du présent rapport, nous formulerons des recommandations au gouvernement du Burundi pour contribuer au redressement de la situation.

2. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL.

2.1. Plan sécuritaire.

Comme mentionné ci – haut, la paix et la tranquillité de la population ont été secouées, tout au long du mois de Juillet 2017. Que des attaques des personnes armées non identifiées qui sur les voies publiques, qui dans les ménages, qui dans les bistrotts ont été perpétrées ici et là dans les coins du pays. Que des entraînements paramilitaires à l'endroit des Imbonerakure ont été signalés dans certaines provinces du pays. Que des actes de terrorismes, des collectes de cotisations obligatoires continuent à se faire dans beaucoup d'entités administratives du pays sous le silence complice de l'administration. Tout cela plonge la population dans une peur panique.

Voici certains faits :

Les attaques armées

- Dans la soirée du 4 juillet 2017, des individus armés ont attaqué trois hommes qui se déplaçaient à moto sur la colline Kavumwe, zone Ndemeka, commune Gisuru, province Ruyigi. Des témoins rapportent que les victimes ont été blessées. La police n'a pas identifié à ce jour les présumés auteurs. Des proches s'inquiètent cependant de la présence, pendant la nuit, sur les collines, des Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD qui mènent des patrouilles nocturnes. Ces activités illégales sont régulièrement dénoncées comme étant des occasions pour rançonner et piller les habitants, sous menace de représailles en cas de dénonciation.
- En date du 9 juillet 2017 vers 18 heures, plusieurs personnes ont péri dans une attaque à la grenade perpétrée par des personnes non identifiées sur la colline Shinya-Ngoro, en commune Gatara de la province Kayanza (Voir les détails dans les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique).
- Dans la nuit du 11 juillet 2017, des personnes inconnues à bord d'un pick-up ont lancé une grenade à la 4^{ème} avenue en zone Bwiza de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura (dans un poste de police). Le porte-parole de la police, Pierre NKURIKIYE a déclaré que des terroristes à bord d'une camionnette ont lancé une grenade près de la zone Bwiza vers 21 heures faisant trois blessés tous des policiers (2 ont été grièvement blessés). Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.
- En date du 16 juillet 2017 vers 20 heures, une autre grenade a été lancée dans un bar communément appelé «Kubajandarume » situé à la 2^{ème} avenue n°2 en zone Bwiza de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura. Selon le porte- parole de la police, Pierre NKURIKIYE, la grenade a fait 7 personnes blessées dont un cas grave. Des sources sur places ont fait état de 10 blessés lors de cette attaque à la grenade. Le porte- parole de la police a déclaré, le lendemain de l'attaque, que des enquêtes avaient commencé.
- En date du 24 juillet 2017 vers 23 heures, le ménage de Tharcisse BANGIRINAMA, membre du parti d'opposition SAHWANYA FRODEBU a été attaqué par un groupe des Imbonerakure munis des machettes et des matraques en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Alexis HABONIMANA et Jean Claude NSENGIYUMVA ont été blessés aux bras et à la tête lorsqu'ils tentaient de se défendre. Ces Imbonerakure étaient à la recherche de Chadrack NIYONKURU, frère de Jean Claude et Alexis. Ces deux jeunes blessés ont été évacués dans l'un des hôpitaux de Bujumbura tandis que Tharcisse BIGIRIMANA a été arrêté et conduit à la prison centrale de Mpimba. Ce dernier

est accusé d'avoir accompagné son fils au Rwanda et participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.

- En date du 29 juillet 2017 vers 22 heures, sur la colline Ruharo de la zone Muhwazi en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi, une bande des Imbonerakure dirigée par KANANI Ferdinand ont attaqué le ménage de NYARUBIRA Thacien. Le chef de ménage avec sa femme ont été sérieusement battus à l'aide de matraques jusqu'à briser les jambes de NYARUBIRA. Selon des sources sur place, ces 2 époux venaient de discuter sur les problèmes familiaux et il ya eu un malentendu. NYARUBIRA a dû payer 15.000 FBU pour qu'ils cessent de le battre. Il a passé des jours à marcher sur des béquilles locales. Ces exactions des Imbonerakure ont été décriées par les voisins de cette famille.

Les entraînements paramilitaires des Imbonerakure

- Les entraînements paramilitaires des Imbonerakure traumatisent la population dans plusieurs localités du pays. Au cours du mois de juin 2017, ces entraînements ont été signalés en province Cibitoke. Cette fois – ci, il s'agit de la province Makamba et plus précisément en commune Nyanza – Lac, sur les collines de Nyabutare et Kabo. En date du 8 juillet 2017, deux pelotons des Imbonerakure ont sillonné dans ces localités avec des jumelles. Selon certains administratifs, des entraîneurs sont originaires de la province Cibitoke. Ces administratifs disent que ces entraînements se sont intensifiés après des réunions de sécurité tenues à Nyanza-Lac faisant état de la présence des rebelles en république unie de Tanzanie et en RDC, prêts à attaquer le Burundi. Les Imbonerakure des autres communes de la province Makamba subissent ces entraînements mais les communes qui prennent le devant sont Makamba et Nyanza-Lac. Ainsi, sur la colline Gatabo en commune Kayogoro, des entraînements paramilitaires se font tous les samedis matin. En date du 8 juillet 2017, des dizaines des Imbonerakure ont sillonné toute la zone scandant des slogans hostiles à l'opposition politique burundaise.

- Des sources sur place en province Kirundo ont indiqué que, depuis le mois de juin et tout au long du mois de juillet 2017, des Imbonerakure font des entraînements paramilitaires caractérisées par des démonstrations des grenades et de fusils et cela, pendant la nuit. Ces entraînements finissent souvent le jour suivant vers 11 heures. Ces entraînements se font sur les collines de Shinge et Rugero dans la même province. Les populations de ces collines sont traumatisées et ne savent pas à quel Saint se vouer.

- Des entraînements paramilitaires des Imbonerakure ont été signalés, tout au long du mois de juillet 2017, sur 3 collines de la zone et commune Mwakiro en province Muyinga. Ils sont encadrés par le chef de zone Mwakiro surnommé Kajisho. Les habitants des environs disent craindre pour leur sécurité. Selon des sources sur place, Kimbwigwa, Muyange et Mutombwe sont les trois collines où se déroulent ces entraînements. La population affirme qu'elle a commencé à constater la présence d'Imbonerakure dans le boisement domaniale d'eucalyptus en date du 26 Juillet 2017 en pleine journée. Cela inquiète les habitants de la localité parce que le mois dernier, un homme a été tué dans les environs et 2 Imbonerakure ont été arrêtés. Aucune enquête n'a été diligentée. Les habitants des trois collines demandent l'arrêt de ces entraînements paramilitaires.

- En date du 27 juillet 2017, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, une équipe d'Imbonerakure d'environ 50 jeunes ont été signalés en train de faire des exercices militaires sur cette colline. Selon des sources sur place, ces formations sont encadrées par un

démobilisé du CNDD-FDD connu sous le nom de Faustin MANIRAKIZA. Au cours de ces entraînements, ils scandaient les slogans injuriant les opposants du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.

2.2. Plan politique.

La situation politique a, au cours du mois de juillet 2017, été dominée par les contributions obligatoires à des fins politiques qui tendent à se généraliser dans tout le pays et qui constituent une gageure pour la population. Elle a aussi été dominée par la suspension de certains partis politiques et de l'association Radio RPA. Enfin, les Imbonerakure n'ont pas coupé court avec leurs marches manifestations des week – end.

Les contributions forcées à l'endroit de la population

- Les contributions forcées menacent la population de la province Rutana et surtout celle de la commune Musongati. A titre d'exemple, en zone Ngoma, commune de Musongati, province Rutana, le responsable du parti CNDD-FDD, Gérard NIBIGIRA en collaboration avec des Imbonerakure, fait une collecte de 3.000 FBU par ménage et par boutique commercial. Selon des sources sur place, cette somme va servir à une fête du parti CNDD-FDD sans toutefois préciser de quelle fête il s'agit.

- Les contributions forcées constituent aussi un problème crucial en province Makamba. En effet, le mois de juillet 2017 est une période dure pour les fonctionnaires de cette province suite à la collecte des contributions obligatoires au développement communautaire. Le mois de juin a été caractérisé par une large sensibilisation pour une contribution obligatoire mensuelle de 5.000 FBU pour tous les fonctionnaires tant publics que privés. Selon des sources sur place, cela continuera jusqu'en décembre 2018. Actuellement, les directeurs des écoles qui exécutent cette collecte sont en train de faire circuler les listes de contribution dans toutes les communes. En date du 5 juillet 2017, le conseiller du gouverneur de Makamba, Gérard HAKIZIMANA a fait une descente sur terrain pour évaluer le niveau de collecte de cette contribution dans la commune de Nyanza-Lac.

- Les cotisations exigées à l'endroit de la population par le pouvoir en place à Bujumbura ajoutent le drame au drame du moment que cette population est acculée par une pauvreté grandissante depuis bientôt 2 ans. Selon des membres du parti au pouvoir qui ont préféré rester dans l'anonymat, ces cotisations obligatoires servent dans la construction des permanences du parti CNDD-FDD, des stades de football et des bureaux administratifs. Cela ne laisse pas indifférent la population. Ainsi, par exemple, dans les provinces de Rumonge et Makamba, la grogne bas son plein. Des contributions du genre ont déjà été signalées dans nos rapports ultérieures et cela, dans plusieurs provinces du pays.

Suspension des partis politiques et de la radio RPA

- En date du 12 juillet 2017, sept (7) partis politiques ont été suspendus par l'ordonnance du Ministre de l'intérieur, Pascal BARANDAGIYE. Il s'agit, PIT, VERT-INTWARI, CGP, NADDEBU, SONAVI, RUSANGI et ABAHUZA. Selon l'ordonnance, ces partis ne fonctionnent plus depuis un certain temps. Ils ne transmettent pas de rapport financier et annuel ainsi que la liste des membres des organes dirigeant depuis trois ans des partis, tel que prévu par la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques au Burundi.

▪ En date du 13 juillet 2017, le Ministre de l'intérieur Pascal BARANDAGIYE a annoncé la suspension de l'Association Radio Publique Africaine (RPA). Dans son ordonnance, Pascal BARANDAGIYE a accusé l'association RPA de « s'être rendue coupable de troubles à l'ordre public et d'atteinte à la sûreté de l'Etat ». Précisons que l'association RPA est propriétaire d'une station de radio dénommée « Radio Publique Africaine ». Cette station est l'une des principales radios indépendantes détruites après le coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Cette suspension est intervenue dans le cadre des enquêtes sur les responsabilités dans ce que le Ministre de l'intérieur a qualifié de « mouvement insurrectionnel » déclenché le 26 avril 2015. Dans cette ordonnance, le Ministre a précisé que la mesure a été prise dans « l'attente d'éventuelles condamnations » par la justice contre cette association et sa radio.

Les marches manifestations des Imbonerakure

En date du 15 juillet 2017, les Imbonerakure provenant de toutes les communes de la province de Muramvya se sont réunis au chef-lieu de ladite province pour manifester publiquement contre les opposants au pouvoir. Ils ont entonné des chants qui dénigrent les gens de l'opposition et aussi des chants présentent les éloges et la gloire du parti CNDD-FDD et du Président NKURUNZIZA en scandant qu'il doit briguer un 4^{ème} mandat.

La visite de l'envoyé spécial de l'ONU au Burundi

En date du 10 juillet 2017, l'envoyé spécial de l'ONU au Burundi, Michel Kafando a visité le Burundi. Il s'est entretenu avec différents acteurs politiques y compris l'opposition, des leaders des organisations de la société civile ainsi que les représentants des Eglises. Dans ces rencontres, Léonce NGENDAKUMANA, Vice-président du FRODEBU, parti d'opposition, a indiqué que « la constitution et les Accords d'Arusha sont des textes sacrés qui ne peuvent pas être amendés actuellement ». Quelques jours après, des manifestations ont été organisés par le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, contre le même envoyé spécial des Nations Unies.

2.3. Plan judiciaire

Au cours du mois de juillet 2017, les arrestations arbitraires après les fouilles perquisitions où aucune arme ou autre objet suspect n'est saisi, les détentions arbitraires, les enlèvements, les disparitions forcées n'ont pas eu de répit. Les victimes sont principalement les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition, principalement le FNL aile d'Agathon RWASA et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. A ceux – là s'ajoutent des militaires ex-FAB en fonction ou en retraite qui sont réprimés car ils sont accusés de ne pas soutenir le pouvoir du CNDD-FDD. Dans ces actes, la population pointe du doigt des Imbonerakure, des agents du SNR, des policiers comme auteurs.

Voici certains cas emblématiques :

1) En date du 2 juillet 2017, Jean Bosco NKURIKIYE, Directeur du lycée communal Ruhinga en commune Mugamba en province Bururi a été arrêté avec son domestique après la découverte d'un fusil et des chargeurs à quelques distances de son domicile. Des témoins rapportent que deux autres personnes de la même famille que le domestique ont aussi été interpellées. Les mêmes témoins ont indiqué qu'aucun mandat n'a été décerné à ces personnes.

2) En date du 4 juillet 2017, Joseph BANANENO, journaliste de la radio Maria Burundi a été arrêté chez lui en zone Buyenzi en commune Mukaza de la Mairie de Bujumbura par des agents du SNR et conduit au cachot de ladite zone. Selon des sources sur place, le journaliste a signalé à la police une personne qui avait un fusil de type pistolet lorsqu'il faisait la couverture médiatique de la messe du 2 juillet 2017 à l'église Saint Augustin. Cette personne armée voulait portée atteinte à la vie de l'archevêque de Bujumbura, Monseigneur Evariste NGOYAGOYE qui célébrait la messe de ce jour, ajoute notre source. Une foule de personnes a couru pour arrêter le suspect mais il a été embarqué dans un pick-up de la police qui l'attendait. Après avoir été interrogé par un magistrat du parquet du TGI de Mukaza, le journaliste a été libéré en date du 6 juillet 2017 après paiement d'une amende de 50.000 FBU et devra continuer à comparaître étant libre. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, il était poursuivi pour atteinte à la sécurité publique en diffusant des informations mensongères.

3) Dans la soirée du 4 juillet 2017, une fouille perquisition a été opérée par des policiers au quartier Mugomere en ville de Rumonge en province Makamba, chez Etienne BIZIMUNGU. Ce dernier est un militaire ex-FAB de grade de caporal-chef, du bataillon de la 510ème brigade en commune Buyengero. Des policiers ont défoncé la porte de sa maison et sont sortis avec 4 grenades sans aucun témoin neutre. Ce militaire n'a cessé de dénoncer un montage visant à le faire du mal car il n'était pas en bons termes avec les Imbonerakure du quartier. Il a comparu en date du 5 juillet 2017 avec son commandant de brigade. Il a été libéré mais des enquêtes se poursuivent.

4) En date du 5 juillet 2017, quarante- quatre personnes dont 30 mineurs, 14 femmes et 2 hommes ont été arrêtées par des Imbonerakure sur ordre de l'administrateur de la commune Makamba, Japhet NTUNGWANAYO. Selon des sources sur place, ces femmes seraient accusées d'être des prostituées. Selon des sources administratives, ces femmes devraient être expulsées après identification puisqu'elles n'étaient pas originaires de la province Makamba.

5) En date du 6 juillet 2017, le prénommé NTIRAMPEBA, rapatrié de la colline Buheka en commune Nyanza-Lac en province Makamba, a été arrêté par des policiers sur ordre du gouverneur de la province Gad NIYUKURI. Il a été accusé de ne pas respecter les accords signés avec les résidents depuis son retour en 1991. Les habitants de la commune demandent que les accords signés sous la supervision de la CNTB ne soient pas revus.

6) En date du 7 juillet 2017, Charles BIZIMANA et Claude alias Magenge, tous enseignants au Lycée communal de Kinyovu en commune Nyamurenza en province Ngozi ont été arrêtés par des policiers dans la même commune. D'après les sources sur place, ils ont été appréhendés lorsqu'ils rentraient du rafraichissement après la délibération finale audit Lycée. Ils ont été conduits dans un lieu inconnu. Selon les mêmes sources, ces enseignants ont été arrêtés pour des fins politiques puisqu'ils sont membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA.

7) En date du 7 juillet 2017, cinq personnes ont été arrêtées par des militaires et des policiers lors d'une fouille perquisition au quartier Mutakura (de la 13^{ème} à la 15^{ème} avenue), zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Une personne parmi les cinq a été accusée de faire le commerce du chanvre. D'autres avaient des cahiers de ménage sans signature du chef de quartier ou n'étaient pas enregistrées. Pour être relaxées, elles ont été obligées de payer une somme d'argent variant entre 2.000 et 5.000 FBU.

8) Depuis la nuit du 9 juillet 2017, Jean Marie NGABIRANO, jeune homme de 15 ans, a été enlevé et porté disparu sur la colline Butare du chef-lieu de la commune Kayogoro en province Makamba. Selon des sources sur place, le chef des Imbonerakure dans cette commune connu sous le sobriquet d'Américain, un nommé NITEREKA et un prénommé Charles sont pointés du doigt par les membres de la famille de NGABIRANO. Ces derniers auraient arrêté ce jeune garçon et auraient révélé qu'il faisait partie d'un groupe de voleurs. Jean Marie NGABIRANO n'a pas été remis à la police et sa famille ne l'a pas retrouvé.

9) En dates du 11 et 12 juillet 2017, Anatole KARORERO, représentant de la jeunesse du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA en province Kirundo, Salomon NKURIKIYE, représentant de la jeunesse de ce parti en commune Kirundo, Ezechiel NDUWAYO et Deo NDAYIZEYE, membres du comité au niveau provincial, Elie NIYONZIMA, représentant de ce parti en commune Ntega, ont été interpellés et détenus par le parquet de Kirundo. Trois d'entre eux ont été arrêtés par la police sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo. Deux autres ont été appréhendés au moment de leur comparution devant le magistrat du parquet. Selon les sources sur place, ils sont accusés de donner des informations dans les émissions Humura et Inzamba. Selon les mêmes sources, ils ont été poursuivis parce qu'ils ont empêché leurs membres de continuer de donner les contributions de 2 kilos de haricots ainsi que 2.000 FBU et 500 FBU par ménage, argent destiné respectivement à rémunérer les Imbonerakure et à la construction de la permanence du CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, des membres du parti FNL de la commune Ntega sont menacés de mort par le chef des Imbonerakure, Alphonse NTEREKE et l'administrateur de la même commune.

10) En date du 13 juillet 2017, Germain RUKUKI, ancien employé de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Burundi) et représentant légal de l'association « NJABUTSA TUJANE », a été arrêté à son domicile sis au quartier VI, bloc 10 en zone Ngagara de la commune Ntakangwa en Mairie Bujumbura par l'agent du SNR, Joseph NIYONZIMA alias Kazungu en compagnie des policiers. Selon le porte-parole de la police, Pierre NKURIKIYE, Germain est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Son ordinateur et ses documents de travail ont été saisis. Selon la même source, il a été conduit au cachot du SNR.

11) En date du 13 juillet 2017, Espérance NDIWENUMURYANGO alias Kinigi, une élue collinaire en zone Minago en commune et province Rumonge, a été arrêtée par la police sur la colline Minago. Elle a été conduite au cachot de cette zone puis transférée au cachot de la police à Rumonge. Elle a été accusée par les autorités administratives de la zone Minago d'avoir tenu une réunion illégale et c'est sa 3^{ème} arrestation depuis 2015. Selon les proches d'Espérance NDIWENUMURYANGO, cette élue collinaire avait réuni d'autres femmes pour échanger sur la santé de la reproduction. Les mêmes sources ont indiqué que cette dame joue le rôle de relais communautaire dans le domaine sanitaire en commune Rumonge. Des habitants de la zone Minago ont déclaré qu'elle est victime de son appartenance à la coalition « Amizero y'Abarundi » en tant que membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA. Elle a été relâchée en date du 15 juillet 2017.

12) En date du 13 juillet 2017, Marc HATUNGIMANA, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, originaire de la colline Rubira, à la 11^{ème} avenue, commune Mpanda, province Bubanza a été arrêté par des Imbonerakure de la zone Buringa, commune Gihanga dans la même province. Selon des sources, il a été d'abord détenu dans un cachot secret chez le surnommé

Ndomboro, situé à Buringa dans la même commune de Gihanga. Le matin du 14 juillet 2017, il a été conduit au cachot de la police de Gihanga. Selon les mêmes sources, Marc HATUNGIMANA est accusé d'organiser des réunions clandestines; ce qu'il a toujours nié.

13) Marc HATUNGIMANA, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, a été arrêté par la police dans la soirée du 13 Juillet 2017 dans la Zone Buringa de la Commune Gihanga en province Bubanza. Après son arrestation, il a été conduit manu militari au domicile de Joseph alias Ndombolo en prison. Ce dernier était au service de renseignement avant d'être incarcéré. Le lendemain, le 14 Juillet 2017, Marc HATUNGIMANA a été conduit au cachot du poste de police de Gihanga. Il serait accusé d'organiser une réunion non autorisée. Les proches de l'inculpé n'ont cessé de déplorer cette arrestation arbitraire suivie d'une détention illégale.

14) En date du 14 juillet 2017 vers 13 heures, des policiers de la BAE et du GMIR ont arrêté 93 personnes au centre-ville de la capitale Bujumbura. Toutes ces personnes interpellées ont été conduites au BSR. Certaines ont été relaxées moyennant paiement d'une somme de 20.000 FBU et d'autres ont été libérés plus tard.

15) En date du 14 juillet 2017 vers 7 heures du matin, quatre personnes dont deux chauffeurs taximen de Gasenyi (sur la frontière Burundo – Rwandaise) prénommés Kagara et Gilbert ont été arrêtés par des agents du SNR. Selon des sources sur place, les deux autres personnes n'ont pas été identifiées. Elles ont été accusées de transporter des personnes qui n'ont pas de documents d'identification. Kagara a été conduit au bureau du SNR tandis que Gilbert a réussi à s'évader. Il a fui vers le Rwanda.

16) En date du 16 juillet 2017, Jean Claude NIZIGIYE et son fils Constantin NKAMICANIYE ont été arrêtés par des Imbonerakure de la commune Songa en province Bururi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir volé une somme de 240.000 FBU. Les mêmes sources précisent que ces Imbonerakure ont opéré une fouille perquisition chez NIZIGIYE. Ce dernier et son fils ont été conduits au cachot de la police à Songa et ont été libérés le 18 juillet 2017. Les membres de la famille n'ont cessé de dénoncer une arrestation arbitraire suivie d'une détention illégale.

17) En date du 16 juillet 2017, en commune Rango, province Kayanza, Floris BIGIRIMANA, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA a été arrêté par des Imbonerakure et emmené sur une position de police alors qu'il revenait d'une fête. Ils l'accusaient de venir d'une réunion clandestine ; chose qu'il n'a cessé de nier.

18) En date du 19 juillet 2017 vers 20 heures, quatre membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA à savoir INGABIRE, BUREGEYA, NTAKARUTIMANA, Claude ont été illégalement arrêtés par la police au quartier de Bwiza de la cité de Gihofi en commune Bukemba de la province Rutana. Sans aucun mandat d'arrêt, ils ont été détenus au cachot de poste de police de Gihofi, accusés de perturber l'ordre public. Selon ces inculpés, la police les a trouvés ensemble et les a soupçonnés d'être en réunion du parti. Selon la population de la localité, ce sont des raisons politiques qui sont derrière ces arrestations.

19) Nadine NDAYISENGA a, en date du 19 juillet 2017, été arrêtée par la police sur la rivière Ruhwa, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, cette dame a été arrêtée à Ruhwa par le chef de poste de la PAFE puis conduite au cachot de la police de la commune Rugombo. Ces sources ajoutent qu'elle a été appréhendée en provenance du Rwanda. Elle a été accusée de rendre visite aux manifestants contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA qui se trouvent en exil au Rwanda. Le chef de poste de police à Rugombo a indiqué que Nadine NDAYISENGA a été arrêtée pour des raisons d'enquête. Les sources en provenance de la commune Rugombo ont précisé que Nadine NDAYISENGA a été transférée à Bujumbura dans la soirée du 21 juillet 2017. Toutefois, la destination n'a pas été précisée.

20) En date du 21 juillet 2017, Samson NDAYEGAMIYE alias Samandari a été arrêté par des policiers en zone Kiyange en commune Kibago de la province Makamba. Selon des sources sur place, il a été arrêté sur témoignage d'un Imbonerakure qui l'accusait de soulever les élèves en vacances contre la participation aux camps de travail organisés par l'administration. Il a été conduit au cachot du poste de police du chef-lieu de la commune Kibago.

21) Sur la colline et zone Maramvya en commune Nyabikere, province Karusi, un homme du nom de NGARUKIYINKA est porté disparu depuis le 21 juillet 2017. Selon des sources de sa famille, aucune nouvelle de lui.

22) En date du 21 juillet 2017 vers 15 heures, Richard UKWITEGETSE connu sous le sobriquet de Blaco a été enlevé par des agents du SNR devant le restaurant face à face se trouvant au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Précisons qu'il habitait au quartier Nyakabiga 1, n°17 en commune Mukaza dans la Mairie de Bujumbura. Des sources de son quartier ont indiqué que Richard a été libéré le lendemain de son arrestation.

23) En date du 25 juillet 2017, Balthazar BARUTWANAYO alias Sogo, enseignant à l'ECOFO Gatwe et membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA a été arrêté par Louis KAMWENUBUSA, chef de zone Kizuka en commune et province Rumonge. Accusé d'outrage au chef de l'Etat, il a été conduit au cachot de la zone Buruhukiro. Des sources de la localité, Balthazar a été libéré vers 21 heures après paiement d'une rançon de 250. 000 FBU au Chef de zone Kizuka.

24) En date du 25 juillet 2017, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, deux Imbonerakure en compagnie des policiers en tenues civiles ont arrêté Félicien NINDORERA, membre du parti d'opposition MSD. Ils l'ont accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Ce dernier revenait du Rwanda. Il a été conduit au cachot de ladite commune. Les membres de sa famille et ses voisins n'ont cessé de déplorer cette arrestation par des personnes non habilitées.

25) En date du 25 juillet 2017, trois membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA qui sont Charles BIZIMANA (président du MJP), Jérémie NDORIYOBIBA (membre du comité du MJP) et Christian CITEGETSE, ont été arrêtés au chef-lieu de la province Ngozi par le commissaire de police. Aucune pièce d'arrestation ne leur a été exhibée, non plus aucun motif n'a été notifié. Ils ont directement été conduits au cachot de la PJ Ngozi.

26) Dans la matinée du 27 juillet 2017, en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, 3 personnes ont été arbitrairement et illégalement arrêtées par la police. Parmi ces personnes arrêtées, deux sont des membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA Gérard NSABIMANA et Théodore NSEGIYUMVA. La 3^{ème} est un membre du parti d'opposition MSD du nom d'Aimable NIBARUTA. Elles ont été arrêtées par des policiers sans mandat et personne de leur famille n'a été informé, ni du motif, ni du lieu de leur détention. Des proches de leurs familles n'ont jamais su le motif de leur interpellation une semaine après leur acquittement par le tribunal de grande instance de Bubanza. Ils avaient été relâchés, le 20 juillet 2017, après une année de détention à la prison centrale de Bubanza. La police les accusait de détention du matériel militaire en l'occurrence des motolora ; des accusations que le tribunal n'a pas jugées fondées avant de procéder à leur libération. Des sources sur place ont indiqué que leur mise en liberté n'aurait pas plu aux autorités de la province Bubanza qui seraient derrière leur nouvelle arrestation. Des sources policières ont fait savoir que la décision en rapport avec leur relâchement serait entachée de beaucoup d'irrégularités d'où elles ont été interpellées de nouveau. Les familles des interpellés ont indiqué que c'est à bord d'un véhicule du Gouverneur de la province Bubanza Tharcisse NIYONGABO que les trois personnes ont été embarquées vers une destination inconnue.

27) En date du 28 juillet 2017, Léonidas NIYUKURI, membre du parti d'opposition SAHWANYA FRODEBU a été arrêté sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba alors qu'il procédait au remplacement du drapeau de son parti à la permanence communale. Selon des sources sur place, c'est un Imbonerakure du nom de Juma qui a informé la police qui l'a directement arrêté. Il a été conduit au cachot de poste de police à Nyanza-Lac avant d'être relâché en date du 31 juillet 2017 après un interrogatoire musclé. Des sources sur place ont révélé que ce militant du FRODEBU a été accusé d'avoir hissé le drapeau du parti SAHWANYA FRODEBU alors qu'il y avait passage de hautes personnalités.

28) Le Parquet de la République à Rutana maintient illégalement en prison Boniface NIBIGIRA, un cadre de la Société sucrière du Moso (SOSUMO) arrêté le 18 mai 2017 à son lieu de travail dans la province Rutana. La Cour d'Appel de Bururi siégeant en chambre de conseil a décidé de libérer NIBIGIRA depuis le 5 juillet 2017, qui était accusé par le ministère public d'*atteinte à la sûreté de l'Etat*. Des trous creusés dans les enceintes de la SOSUMO sont à l'origine de son arrestation ; le ministère public l'accusant de vouloir enterrer des personnes favorables au troisième mandat de Pierre NKURUNZIZA.

Le ministère public refuse d'exécuter l'ordonnance de mise en liberté rendue par la Cour, en violation flagrante de la loi et spécialement l'article 203 du Code de Procédure Pénale Burundais qui stipule que « *Le prévenu qui, au moment du jugement est en état de détention préventive et qui est acquitté ou condamné à une simple amende, est mis immédiatement en liberté, nonobstant appel, à moins qu'il ne soit détenu pour une autre cause* ».

Le ministère public prolonge ainsi la détention arbitraire et irrégulière de NIBIGIRA en refusant d'établir un mandat d'élargissement conformément à l'ordonnance de la Cour qui lui accorde une liberté. Ceci démontre un dysfonctionnement grave des organes de l'appareil judiciaire burundais avec des conséquences terribles sur les justiciables. Outre que Boniface NIBIGIRA est cadre d'une société étatique, il est aussi membre du parti d'opposition UPRONA aile de Charles NDITIJE.

Au total, plus ou moins 190 personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement et plus ou moins 10 personnes ont été enlevées et portées disparues.

2.4. Plan social

En commune Nyanza – Lac de la province Makamba, de vives tensions s'observent entre résidents et rapatriés suite à des conflits fonciers. En effet, ces tensions ont déjà provoqué des bagarres atroces entre les membres deux parties sur la colline Kiderege de la zone Kazirabageni de ladite commune. Un pont se trouvant sur la rivière Mukengerezi menant sur cette colline a été coupé et brûlé en date du 11 juillet 2017 lors de ces échauffourées. Neuf personnes des deux camps ont été arrêtées et détenues au cachot du poste de police à Nyanza-Lac. Ces conflits risquent de tourner en tueries si aucune mesure visant la réconciliation des 2 groupes n'est prise par les autorités habilités.

3. ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE.

3.1. Présentation générale

Au cours du mois de juillet 2017, plusieurs atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique de l'homme en termes de personnes tuées et blessées ont été identifiées ici et là dans les provinces du pays. Le phénomène des cadavres que l'on retrouve dans des cours d'eau et des brousses s'est amplifié au cours du mois concerné par le présent rapport. Malheureusement, il n'ya pas d'enquêtes pour identifier les auteurs et quand ces enquêtes sont faites, personne n'est informé de leurs conclusions.

Les règlements de compte constituent aussi un danger social dans notre pays. En effet, suite à l'impunité entretenue par les administratifs, la population préfère se faire justice. Notons que cette justice populaire a été le mot d'ordre de certaines autorités administratives dans plusieurs communes et provinces du pays durant ces derniers mois.

Voici quelques cas emblématiques :

1) Le 1^{er} Juillet 2017 matin, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke. Ce corps était allongé dans les champs de la société RUGOFARM.

2) Le soir du 1 juillet 2017 vers 18h, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé sur la colline Gabiro en zone Ruvyagira en commune et province Cibitoke. Les administratifs de cette Province ont ordonné d'enterrer immédiatement ce corps.

3) En date du 2 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé sur la colline Mugerere en commune Matana en province Bururi. Selon des sources sur place, aucune personne n'a été portée disparue sur cette colline. De plus, cet homme aurait été assassiné dans un autre endroit avant d'être jeté sur cette colline. L'administrateur et la croix rouge, accompagnés par les agents de la police de protection civile ont décidé d'enterrer ce cadavre qui était en état de décomposition, selon les mêmes sources.

4) En date du 3 juillet 2017, un corps sans vie d'une vieille dame surnommée KOKO, âgée de 80 ans, a été retrouvé décapité dans sa maison sur la colline Gatabo en commune Kayogoro de la province Makamba. Deux Imbonerakure Eliaquim BAVUMIRAGIYE alias Njishi et Misago sont pointés du doigt

par les habitants de cette localité comme étant des auteurs de cet assassinat. La police indique que des mandats d'arrêt contre les présumés auteurs ont été émis mais aucun présumé auteur n'a été arrêté.

5) En date du 3 juillet 2017, Franco de Simone, âgé de 65 ans, Docteur chirurgien de nationalité Italienne et ex-employé à l'hôpital Kira a été retrouvé mort chez lui au quartier Kiriri en zone urbaine de Rohero de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura. Selon une source policière, la victime aurait été tuée à coups de poignard. En date du 17 juillet 2017, le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi a annoncé que 9 personnes dont la compagne de Franco de Simone ont été arrêtées dans le cadre des enquêtes. Ces personnes ont été arrêtées depuis le 4 juillet 2017, au lendemain du meurtre de l'ancien chirurgien Italien de l'hôpital « Kira ».

6) En date du 4 juillet 2017 soir, François NDUWAYO de la colline Rugeregere en commune Rugombo en province Cibitoke a été tué à coups de machette, accusé de vol, selon des sources sur place. Les mêmes sources ajoutent qu'il a été assassiné au moment où il volait sur la colline Kiramira de la même commune. Le chef de colline Rugeregere affirme que cet homme n'avait plus un bras et présentait des blessures au niveau de la tête et à la jambe. François NDUWAYO avait quitté la famille en disant qu'il se rendait à Cibitoke. Le chef de la colline Rugeregere, Laurent NTUYAHAGA, demande à la population de ne pas se faire justice mais plutôt de saisir la justice.

7) En date du 4 juillet 2017 vers 19 heures, sur la colline de Nyamateke, commune Giharo, province Rutana, BARANYIKWA, âgé de 39 ans, a été tué à l'aide d'une machette par Pierre MANIRAKIZA, âgé de 50 ans. Des sources sur place évoquent les conflits fonciers seraient derrière ce crime. Le présumé auteur a été arrêté par la police.

8) Dans la nuit du 6 au 7 juillet 2017, Juma Radjabu NSHIMIRIMANA alias Mushasha a été tué à coups de poignard par son amante Emelyne MUGISHA, âgée de 24 ans, dans sa chambre au quartier Kigwati situé en commune et province Makamba. Dans l'après-midi du 7 juillet 2017, Emelyne MUGISHA a été jugé en flagrance et condamné pour assassinat par le TGI Makamba. Elle a écopé d'une peine de 20 ans de prison ferme.

9) Dans l'après - midi du 9 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme a été repêché dans la rivière Ruvyironza sur la colline de Rweza en commune et province Gitega. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures sur le coup et sur les pieds. Selon les mêmes sources, il aurait été blessé à la machette. Ce corps n'a pas été identifié. Il a directement été conduit à la morgue de Gitega.

10) En date du 9 juillet 2017 vers 18 heures, 8 personnes sont mortes et 40 autres blessées dans un attentat à la grenade perpétré par des personnes non identifiées sur la colline Shinya-Ngoro, en commune Gatara de la province Kayanza. En effet, le Directeur Général de la SOGESTAL Kayanza, NZAMBIMANA Claude était en train de partager un verre avec les Bagumyabanga de sa colline Natale Shinya y compris les membres de sa famille dans un bistrot de la localité lorsqu'une grenade a été lacée et a explosé au milieu de toutes ces personnes. Ainsi, 4 personnes sont mortes sur le champ, 4 autres sont mortes dans l'hôpital de Musema, 40 personnes ont été blessées et conduites dans les hôpitaux de Musema et Gahombo. Selon des sources sur place, cet incident serait à caractère politique et visait le Directeur Général de la SOGESTAL Kayanza.

11) Dans la nuit du 9 au 10 juillet 2017, Joséphine NAKOBAMFITIYE a été tuée à son domicile situé sur la colline Gabiro-Ruvyagira en commune Rugombo, province Cibitoke. Les présumés auteurs n'ont pas été identifiés. Des sources ont indiqué que Joséphine NAKOBAMFITIYE serait accusée de sorcellerie. Aucun présumé auteur n'a été arrêté.

12) En date du 10 juillet 2017, Eric NDAGIJIMANA a été tué poignardé par son voisin prénommé Diomède qui l'accusait du vol d'argent au quartier Swahili de la commune et province Ngozi. Des sources sur place ont indiqué qu'Eric NDAGIJIMANA était un petit commerçant dans la ville de Ngozi. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé a été arrêté le même jour puis conduit au cachot de la PJ Ngozi.

13) Dans l'après-midi du 12 juillet 2017, au quartier VII de la zone Ngagara en commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura, tout près de la Croix-Rouge, un motard du nom de Rénovât NIZIGIYIMANA a été tué. La police a indiqué que ce motard a été tué par son client. Le malfaiteur s'est enfui avec la moto.

14) Dans la du 12 au 13 juillet 2017, sur la colline Munyika I en commune Rugombo en province Cibitoke, Wilson SAHINKUYE a été tué fusillé par un homme en tenue militaire. Selon des sources sur place, l'assassin n'a pas été identifié.

15) Dans la nuit du 12 au 13 juillet 2017 vers 1 heure du matin, 4 voleurs se sont introduits dans l'enclos de Pascal NTIBAGENGEZA, habitant de la sous colline Nyabugugu de la colline Bugera en zone Buziracanda en Ndava de la province Mwaro et ont volé deux vaches. Selon des sources sur place, des habitants de l'entourage sont venus au secours et ont pu attraper deux de ces voleurs qui avaient des serpettes et des cordes sur eux puis les ont tués sur place. Selon des sources policières, les personnes tuées sont les prénommées Dieudonné fils de Sasmin et Libérate et Samson, fils de Dominique et Geneviève tous de la colline Higiro de la même commune. Selon l'administration, ils ont été tués par la population qui venait de les attraper en flagrant délit.

16) En date du 13 juillet 2017, une grenade a été lancée au domicile de François BITARIHO, habitant sur la colline Ruhehe, commune Bugabira, en province Kirundo faisant 5 personnes blessées. Selon des sources sur place, un enfant et la femme de BITARIHO ont été grièvement blessés et ont été conduits à l'hôpital de Kirundo. La femme de BITARIHO a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ngozi où elle avait été transférée. La police a appréhendé 5 suspects dont un certain Mbera. Selon les mêmes sources, des conflits fonciers seraient la cause de cet incident.

17) Le 14 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la réserve naturelle de Rumonge précisément à Nkayamba, tout près de la ville de Rumonge. Selon des sources sur place, la personne était attachée sur un arbre avec une corde au niveau du cou. Elle présentait des blessures et son corps était en état de décomposition. Les mêmes sources ajoutent que cette personne aurait été tuée et emmenée à cet endroit pour faire croire qu'elle se serait suicidée.

18) En date du 16 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié amputé de ses organes génitaux, d'une jambe et décapité de sa tête a été découvert sur la colline Nyamugari, dans un boisement de l'ITABU Karusi en province Karusi. L'administrateur communal Euphrasie NTAKARUTIMANA a donné l'ordre de procéder à l'inhumation du corps du défunt sans aucune enquête.

19) Dans la matinée du 17 juillet 2017, Abraham BANZUBAZE a été retrouvé mort tout près du marché central de la ville de Gitega, juste à la périphérie du quartier Shatanya, commune et province Gitega. Selon des sources sur place, Abraham BANZUBAZE est originaire de la colline Birohe en commune et province Gitega. Le cadavre d'Abraham BANZUBAZE a été conduit à la morgue de l'hôpital régional de Gitega par la police de protection civile.

20) Etienne NZOSABA alias Cewusi, militaire du grade de caporal- chef du 442^{ème} bataillon, affecté à une position militaire se trouvant dans la réserve naturelle de Rukoko (commune Gihanga, province Bubanza), a été retrouvé mort en date du 18 juillet 2017. Selon des sources sur place, Etienne NZOSABA avait été enlevé dans la nuit du 17 juillet 2017 par des gens non identifiés en tenue militaire. Les mêmes sources ont indiqué qu'au moment de son enlèvement, ce militaire avait alerté ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues. Le lendemain, le 18 juillet 2017 matin, il a été retrouvé mort et déshabillé à Rukoko. Ce n'est que dans l'après- midi de cette même journée vers 15 heures, qu'un des officiers de ce bataillon a amené son cadavre à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled. Le même jour, la famille a été informée par téléphone de la mort d'Etienne NZOSABA.

21) En date du 19 juillet 2017 vers 22 heures, sur la colline Muriza en commune Butaganzwa, Ibrahim GAHITIRA (plus de 50 ans) a été assassiné à coups de machette et décapité de sa tête. Il rentrait du cabaret lorsqu'il a été attaqué par des hommes armés non identifiés à 100 mètres de chez lui. Personne n'a été arrêtée par la police du moment que, chaque nuit, les Imbonerakure font la ronde dans les alentours et contrôlent la circulation.

22) En date du 19 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans un endroit communément appelé « Murubuye » sur la sous colline Muturiro de la colline Kiryama en commune Butaganzwa en province Kayanza. Il présentait des blessures au niveau de la tête et était déshabillé. Aucun présumé auteur n'a été identifié.

23) En date du 20 juillet 2017, deux fosses communes ont été découvertes en province Makamba, l'une au chef-lieu de la commune Mabanda et l'autre sur la colline Karonge en commune Makamba. Le gouverneur de province Makamba, Gad NIYUKURI a évoqué l'existence de plusieurs fosses communes dans sa province. Il a ajouté que celle de Mabanda contenait plus de 100 cadavres.

24) En date du 20 Juillet 2017, des Imbonerakure ont torturé et assassiné BANIMBA Jean Marie dans le village Buhinyuza à la 7^{ème} transversale, commune Rugombo, province Cibitoke. La victime rentrait d'un bistrot et a été tabassée par des Imbonerakure armés de gourdins qui l'ont laissé agonisant. Des proches ont rapporté avoir évacué BANIMBA à l'hôpital, mais il est décédé en cours de route suite aux coups lui infligés.

25) Dans la nuit du 21 au 22 juillet 2017, une dame du nom de KARUNDI Thérèse âgée de 60 ans a été tuée sur la colline de Rubaragaza de la commune Butezi en province Ruyigi. Le présumé auteur serait son fils NDAYIZEYE Claude. Il a été appréhendé par la police.

26) Dans la nuit du 22 au 23 juillet 2017 vers 21 heures 30 minutes, une embuscade a été perpétrée sur un bus de marque Toyota (Type Hiace) à Kagunuzi en commune Buganda en province Cibitoke. Le prénommé Asman, chauffeur du bus a été tué par les assaillants et 1 passager a été blessé. Les mêmes assaillants ont brûlé le bus.

27) En date du 23 juillet 2017, Jean MASATO, vieil homme de la colline Buyongwe, zone Mugeru, commune Mishiha, province Cankuzo a été tué à son domicile. Selon des sources sur place, il a été tué par son fils suite aux conflits fonciers. Trois personnes dont son fils ont été arrêtées et détenues au cachot du commissariat de Cankuzo pour enquête.

28) Dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017, Ezéchiel KABWA de la colline Kabogi en commune Ndava de la province Mwaro a été tué par les habitants de cette localité. Selon l'administration communale, la victime faisait partie d'un groupe de bandits qui avaient volé dans les boutiques de cette colline. Les autres qui faisaient partie de cette bande de voleurs ont pu s'échapper. L'administrateur de la commune Ndava, Aloys NDENZAKO, conseille à la population de ne pas se faire la justice.

29) Un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé, le 23 juillet 2017, sur la colline Kinyota en commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, la fille a été sexuellement abusée avant d'être tuée. Selon les mêmes sources, ceux qui l'ont violé et tué ont mis une corde au cou de la victime pour simuler un suicide.

30) Le soir du 23 juillet 2017, Gabriel NDIKUMANA de la colline Gashibuka en commune Muhanga, province Kayanza, est mort après être tabassé par des Imbonerakure NDAYISENGA et Salvator sur la colline Rushenza, commune Muhanga, province Kayanza. Ils l'accusaient de ne pas avoir payé deux limonades (Fanta) qu'il avait bues dans un bar de Salvator. Les autres Imbonerakure non identifiés ont pris fuite.

31) Dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017 vers 1 heure, Ezéchiel KABWA, originaire de commune Kiganda en province de Muramvya a été sauvagement tué à l'aide des machettes. Selon des sources sur place, l'incident s'est passé sur la colline Kabogi, zone Buziracanda, commune de Ndava, province Mwaro. Il a été tué par la population l'accusant de voler certains articles des boutiques de la localité.

32) Dans la nuit du 24 au 25 juillet 2017 vers 22 heures, NIGANZE Vianney âgé de 30 ans a été tué étranglé près de son domicile situé sur la colline Mahande en commune Murwi de la province Cibitoke. Selon des sources sur cette colline, la victime rentrait du bistrot lorsqu'elle a été interceptée par des personnes non identifiées. Selon la police à Murwi, 4 personnes qui étaient avec lui au bistrot ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes.

33) Le soir du 28 Juillet 2017, Immaculée NGENDAKUMANA a été découverte sans vie au bord de la rivière Kaburantwa en commune Buganda en province Cibitoke. Selon la famille de la victime, elle était allée dans les champs. Le chef de poste de la police de Buganda a précisé que les enquêtes ont directement commencé pour identifier l'assassin.

34) Le soir du 30 juillet 2017, NDUWIMANA Zeburo a été tué par balle sur la colline Rushubi de la commune Muhanga en province Kayanza. L'auteur n'a pas été identifié.

35) En date du 30 juillet 2017, le nommé Amani de la colline Gitanga en zone et commune Gisagara en province Cankuzo a été tué à coups de bâtons par des Imbonerakure sur ordre du conseiller technique chargé des affaires administratives et sociales du nom de Déogratias WASIWASI. Amani a été accusé de vol dans un ménage de la localité. Selon des sources sur place, Amani a essayé de s'échapper en courant mais il est tombé dans un trou où on l'a achevé en présence du conseiller de l'administrateur communal de Gisagara.

36) En date du 30 juillet 2017, Claver NDARUSIGIRE de la colline Nyakibari, zone Muyebe, commune Kayokwe, province Mwaro a été tué poignardé par des hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, il venait du cabaret sur cette même colline chez le prénommé Banci. La victime a été évacuée vers l'hôpital Kibumbu mais elle a succombé à ses blessures en cours de route.

Au total, plus ou moins 45 personnes ont été tuées et 65 autres blessées tout au long du mois de juillet 2017.

3.2. Tableau synthèse des atteintes à la vie et à l'intégrité physique par province.

Catégories d'auteurs Localité	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non identifiés		Total	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Bubanza	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Bujumbura Mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	2	13	2	13
Bujumbura rural	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bururi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Cankuzo	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0
Cibitoke	0	0	0	0	3	0	0	0	6	4	9	4
Gitega	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Karusi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Kayanza	0	0	0	0	1	0	0	0	10	40	11	40
Kirundo	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	1	5
Makamba	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	0
Muramvya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Muyinga	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Mwaro	0	0	0	0	4	0	0	0	1	0	5	0
Ngozi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Rumonge	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0
Rutana	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Ruyigi	0	0	0	0	2	0	0	0	0	3	2	3
Total	1	0	1	0	14	0	0	0	29	65	45	65

4. CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENT INHUMAIN, CRUEL ET DEGRADANT.

Au moins 19 personnes ont été torturées ou ont subi des traitements inhumains, cruels et dégradants tout au long du mois de juillet 2016. Les auteurs qui sont pointés du doigt sont les agents du SNR, les policiers et les Imbonerakure.

Voici quelques cas emblématiques:

1) En date du 1^{er} juillet 2017 vers 11 heures, Deo GAHUNGU, âgé de 37 ans, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part des Imbonerakure. Il était sur sa colline de Ngoma, commune Musongati, province Rutana lorsqu'il a été tabassé par ces jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD en complicité avec l'adjoint du chef de cette colline prénommé Térance. Selon des sources

sur place, Déo GAHUNGU a été accusé de ne pas payer la taxe sur ses chèvres. Il a été conduit au centre de santé de Musongati pour des soins. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

2) En date du 3 juillet 2017 vers 6 heures du matin, sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Désiré NIYONKURU et Stany KUBWAYO, tous membres du parti d'opposition MSD ont subi des traitements inhumains, cruels et dégradants. Ils ont été tabassés par des Imbonerakure dont Claude alias «Zirye zose», Aimable, Jean Marie et Salvator. Ils les accusaient de n'avoir pas pris part aux festivités de la commémoration du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi. Ils ont été hospitalisés à l'hôpital de Musema en province Kayanza.

3) En date du 11 juillet 2017, Alexis NDAYISABA a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part des Imbonerakure de la colline Kirwati II de la commune Mutimbuzi en province de Bujumbura Rurale. Il a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par Jean Marie NGABIRE. Des sources sur place ont indiqué qu'Alexis a été arrêté puis tabassé au moment où il rentrait chez lui sur la colline Kirwati II. Il a été obligé de payer une somme de 10.000 FBU pour être relâché. Les mêmes sources ont précisé que ces Imbonekura sont partis avec son vélo jusqu'à une position militaire située sur la colline Kirwati II. Alexis a dû payer une somme de 50.000 FBU pour récupérer son vélo. Selon toujours nos sources, cela est une conséquence du mot d'ordre lancé par le représentant du parti CNDD-FDD au niveau de la province Bujumbura Rural, Emmanuel NKUNZIMANA, qui a appelé les jeunes Imbonerakure d'être vigilants, d'arrêter toute personne non reconnue dans leur localité et de résoudre les conflits dans les foyers par une rançon d'une somme de 50.000 FBU à partager entre eux et d'appliquer le couvre-feu à partir de 20 heures.

4) En date du 13 juillet 2017, Jean Bosco NKURIKIYE, directeur de l'ECOFO en commune Mugamba de la province Bururi qui avait été arrêté arbitrairement en date du 17 juin 2017 par le SNR en province Bururi en collaboration avec les militaires de la position Tora, a été libéré après 3 semaines de détention illégale au cachot du SNR de Bujumbura. Selon des sources sur place, son état de santé était critique suite des tortures qui lui avaient été infligées par les agents du SNR. Il avait été accusé de détention illégale d'armes.

5) En date du 14 juillet 2017, un prénommé Emmanuel, élève à l'école paramédicale régionale situé tout près du BSR en Mairie de Bujumbura, a été arrêté par le commandant du BSR. Selon des sources sur place, cet élève a des difficultés à marcher à cause des coups et blessures lui infligés par des Imbonerakure. Précisons que cet élève est originaire de la commune Mukike en province de Bujumbura Rurale et habitait la zone urbaine de Buyenzi en commune Mukaza en Mairie de Bujumbura.

6) En date du 16 juillet 2017, les prénommés Moïse et Anitha habitants la colline Ngugo de la zone Maramvya en commune Nyabikere en province Karusi ont été torturés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces deux personnes rentraient chez eux vers 21 heures et ont été interceptés par un groupe d'Imbonerakure en patrouille nocturne. Ces Imbonerakure comprenaient MANIRAMBONA, Eric, Ezéchiel et deux autres non identifiés. Ils les ont sérieusement tabassés. Anitha a été blessé au niveau de la tête et s'est fait soigner au CDS de Nyabikere. Moïse, quant à lui, était dans un état critique, alité chez lui.

7) En date du 18 juillet 2017, sur la colline Muyange de la commune Butezi en province Ruyigi, NIRERA Thomas âgé de 19 ans a subi des traitements inhumains et dégradants de la part de 8

Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir volé des plaques solaires et des postes radio. Il a été tabassé avant d'être aspergé d'eau.

8) En date du 21 juillet 2017, un prénommé Anatole, conducteur de taxi-vélo sur la colline Kibimba, commune Kabezi, province Bujumbura Rural a été arrêté après avoir été torturé par le chef de poste de police situé au chef-lieu de la commune Kabezi en complicité avec deux agents du SNR. L'incident s'est passé en face du marché de Kabezi. Anatole a été accusé d'avoir injurié le Président de la République au moment où on attendait son arrivée en commune Kabezi. Selon les membres de sa famille, il a été conduit dans un cachot inconnu.

9) En date du 23 juillet 2017, sur la colline Kiramahira, commune Rango, province Kayanza, Nestolla NZEYIMANA a été arrêtée par des Imbonerakure de cette colline. Ces derniers l'ont lui ont infligé des traitements inhumains, cruels et dégradants : elle a été tabassée parce qu'elle avait osé dénoncer, lors d'une réunion, les pratiques de corruption au sein des dirigeants de la colline.

10) En date du 24 juillet 2017, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, le nommé MUHAYIMANA a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été tabassé, brûlé aux bras à l'aide des sachets par des Imbonerakure de la localité accompagnés du chef de colline adjoint surnommé SUNZUGURU. Suite au manque de moyens financiers, il n'a pas pu se faire soigner.

11) En date du 25 juillet 2017 vers 15 heures, Idi BIZIMANA prénommé Thierry, habitant la 3^{ème} avenue du quartier Mutakura, zone Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura a été arrêté par des policiers et des agents du SNR sous l'ordre de Joseph Mathias NIYONZIMA alias Kazungu (de la même institution). Ils étaient à bord d'un pick-up. Des sources sur place ont indiqué que dans ce pick-up se trouvait un jeune homme dénommé Gilbert NGENDAKURIYO arrêté au quartier Jabe, zone Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Des sources de leurs familles ont indiqué qu'ils ont été torturés avant d'être embarqués. Des sources policières ont confirmé leur détention dans l'un des cachots du SNR.

12) En date du 31 juillet 2017 aux environs de 19 heures 30 minutes, NSABIMBONA Célestin âgé de 45 ans, professeur au Lycée communal de Bubanza et membre du Comité mixte de sécurité au niveau communal, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part de la police. Il a été battu très sérieusement par des éléments de la police en commune et province Bubanza. Le drame s'est passé dans un bistrot chez un certain « Abraham » situé à quelques mètres du commissariat de la police Bubanza. NSABIMBONA Célestin partageait un verre avec ses collègues professeurs lorsqu'il s'est vu attaqué et battu par les policiers qui, eux aussi, prenaient un verre à côté d'eux. Le mobile de cette agression est, selon des témoins sur place, le fait que la victime aurait empêché un des policiers d'agresser le propriétaire du cabaret. Les policiers dont OPC2 NIYONGABO Arthémon alias « Ntibaheke » et son agent de transmission (Damas), NTAACONZOBA Angelo, NIYONKURU Jean-Marie ont sauté sur la victime; lui infligeant des coups de pieds, de genoux et de poings sur tout le corps. Ils lui ont volé aussi une somme de 100.000 FBU et sa carte d'identité. Ils l'ont par après conduit au cachot où il a passé deux heures dans un état critique.

5. CONCLUSION

Le présent rapport a suffisamment montré que les violations des droits de l'Homme sont une triste réalité au Burundi et continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des arrestations arbitraires suivies de détention illégales, des enlèvements, des disparitions forcées, des cas d'assassinats et de tortures sont monnaie courante dans notre pays et cela se fait sous le silence complice du pouvoir. Cela étant les principaux présumés auteurs pointés du doigt par la population sont les agents du SNR, les policiers et les Imbonerakure. Des actes d'intimidations commis par les Imbonerakure et des administratifs ainsi que des contributions forcées imposées à la population sans moyens de subsistance sont, chaque jour, relevés. Le règlement de compte est une conséquence de l'impunité encouragée et orchestrée par l'administration. Pour cela, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Eu égard à ce chaos dans le pays, l'APRODH lance un appel pressant à tous les décideurs politiques de tous les niveaux dans le pays de démanteler sans condition et désarmer tous les Imbonerakure car ils sont les principaux auteurs de troubles et exactions dans les différentes collines du pays. Elle recommande aussi d'arrêter les contributions forcées collectées par des Imbonerakure ou les administratifs car elles ne sont pas de nature à servir les intérêts des fils et filles de notre pays.